

« TECHNOFASCISME » : QUAND LA PEUR DU TOTALITARISME EMPÊCHE DE VOIR LE POUVOIR DES INFRASTRUCTURES

Lennie Stern

04/12/2025

Technofascisme : le terme est à la mode, mais il projette sur le présent la grammaire du XX^e siècle pour désigner une domination qui, aujourd'hui, n'a rien d'un retour. Plutôt qu'à un autoritarisme visible, vertical, on assiste en effet à la montée d'une nouvelle servitude douce, qui s'infiltre dans la logique du service. Ce que Lennie Stern qualifie d'infra-servitude s'installe au sein même de la démocratie par le fonctionnement de ses infrastructures, et la rend illisible en réduisant les citoyens à des usagers et en remplaçant le choix politique par une gestion technique sans responsable identifié.

Préambule

Depuis plusieurs années, la critique du monde numérique s'est figée dans un réflexe lexical : celui du « technofascisme ». Le mot a l'apparence du courage intellectuel, mais il agit surtout comme une simplification. Il projette sur le présent la grammaire du XX^e siècle pour désigner un pouvoir qui n'a plus rien de spectaculaire. Le fascisme, même technologique, suppose une prise, un commandement, une verticalité.

Or, la domination contemporaine n'a rien d'un retour. Elle n'a ni drapeau ni mot d'ordre. Elle s'infiltre dans la logique du service, la fluidité des usages, la promesse du progrès satisfaisant.

C'est ce déplacement que cette note cherche à comprendre. Non le retour d'un autoritarisme visible, mais la montée d'une servitude douce, une *infra-servitude* : un régime où la dépendance se confond avec le confort et dans lequel la technique devient le médium de la contrainte. Nommer *infra-servitude* cette forme de pouvoir revient à réintroduire la politique là où elle s'est effacée : dans la technique, dans les chaînes logistiques, dans les logiciels et les normes. Non pour dénoncer

la technologie, mais pour la rendre de nouveau lisible comme fait politique. Car la servitude contemporaine ne se déploie plus contre la démocratie : elle s'installe en elle, par le fonctionnement même de ses infrastructures.

Introduction

On croyait le fascisme derrière nous, il revient, cette fois en version bêta. Le tyran a troqué son uniforme pour un sweat à capuche et ses discours pour une interface.

Depuis trois ans, le mot « technofascisme » s'est imposé dans les médias comme dans les essais, au point de devenir un réflexe intellectuel. De *Cyberpunk* d'Asma Mhalla¹ aux tribunes du *Monde*², 7 août 2025 ; Margherita Nasi, « Néolibéralisme globalisé et fascisme : une équation improbable », *Le Monde*, 26 octobre 2015., il sert de mot-valise à notre malaise collectif : la peur d'un pouvoir algorithmique total, d'une société pilotée par les flux, d'un monde gouverné par des codes que nul ne comprend. Le mot frappe juste, mais il frappe large. Il rassure, surtout, parce qu'il réactive une grammaire connue, celle du mal identifiable.

Entre 2023 et 2025, les occurrences du terme se sont multipliées dans les grands médias francophones, souvent accolées aux mêmes figures : Elon Musk, Palantir, Peter Thiel, OpenAI. À chaque scandale ou avancée technologique, la presse y revient comme à un slogan anxiolytique. Le « technofascisme » est devenu la catharsis de l'époque : il désigne tout à la fois la Silicon Valley, les algorithmes d'État et les plateformes sociales, tout en ménageant une forme de distance morale. On s'indigne, mais à bonne distance de la prise. Ce mot, au fond, arrange tout le monde. Il permet de se sentir lucide sans rien avoir à démonter.

L'expression attire parce qu'elle simplifie. Elle redonne un visage à l'angoisse, une figure au désordre. Elle re-convoque le spectre familier du totalitarisme pour décrire une réalité bien plus trouble. Or, ce glissement n'est pas neutre. Il traduit un besoin de repères, mais aussi une nostalgie, celle d'un monde où le pouvoir avait un centre et où la résistance avait un lieu. Dans un entretien à *Usbek & Rica*, le philosophe Éric Sadin l'a bien résumé : parler de « technofascisme », c'est céder à une panique morale, substituer une peur à un diagnostic. « Autant de raisons qui font de cette dénonciation frontale et sensationnaliste de la *Big Tech* une critique de surface et paresseuse, qui rate la complexité de la situation et surtout qui nous absout de notre responsabilité collective³ ».

Dans cet esprit, sa critique vise juste en ceci que la domination contemporaine ne ressemble pas à celle qu'on imagine. Elle n'a ni visage, ni mot d'ordre, ni drapeau. Elle n'impose pas une idéologie, elle configure les conditions de l'action. Mais là où Sadin y voit un dérèglement moral collectif, il

manque peut-être l'angle mort, celui d'un pouvoir qui ne se déploie pas depuis le haut, mais depuis les strates techniques, administratives et numériques où s'organisent nos existences. La question politique n'est plus « qui gouverne ? », mais « comment cela fonctionne ? ». Et dans un monde où tout fonctionne, le pouvoir se confond avec le bon réglage.

C'est ce déplacement que cette note explore. Car si le terme « technofascisme » a prospéré, c'est peut-être qu'il nous évite de regarder là où se joue la véritable emprise, à savoir dans les standards, les protocoles et les infrastructures. Ce n'est pas le retour du fascisme qui menace la démocratie, mais son absorption par la maintenance.

J'appelle *infra-servitude* cette forme de domination par continuité. Elle ne repose pas sur la peur, mais sur la dépendance. Son efficacité vient de sa douceur : elle se confond avec le service rendu, avec le confort attendu, avec les usages devenus nécessaires. C'est une forme de domination invisible, d'autant plus efficace qu'elle se vit comme une évidence pratique.

Cette note part de cette intuition : si nous continuons de parler de fascisme technologique, c'est que nous manquons de vocabulaire pour nommer un pouvoir qui n'a pas de centre, qui se propage par capillarité en s'étendant sans autorité visible, sans injonction claire.

L'objectif est double : comprendre pourquoi le mot « technofascisme » a trouvé un tel écho, et proposer une autre lecture, structurelle, politique, culturelle, d'un pouvoir qui ne se conquiert plus mais s'installe, et que seule une pensée des infrastructures peut rendre visible.

Une époque qui veut fasciser le système

Le mot qui rassure, « technofascisme »

Le terme « technofascisme » s'est installé avec une rapidité qui en dit long sur la faim d'explications simples. À mesure que l'intelligence artificielle s'intégrait à l'arsenal militaire, que la reconnaissance faciale gagnait les rues et que les plateformes réglaient des pans entiers de la vie sociale, la critique publique a cherché un équivalent symbolique. « Fascisme » est devenu le mot magique : il concentre la peur, dramatise la menace, réactive une mémoire collective du contrôle.

L'essai *Cyberpunk*, d'Asma Mhalla⁴, a cristallisé ce moment où la critique technologique cherchait un visage. Paru à la rentrée 2025, il a servi de catalyseur à un débat que la philosophie politique peinait à formuler : comment penser un pouvoir sans lieu, sans doctrine, mais saturé de technologie ? Dans la même veine, *Apocalypse Nerds. Comment les technofascistes ont pris le*

pouvoir d'Olivier Tesquet et Nastasia Hadjadji⁵ prolonge ce diagnostic en décrivant la fusion entre imaginaire libertarien, infrastructures numériques et logique de contrôle diffus. Ces travaux, parmi les plus lucides de la scène technocritique contemporaine, montrent que la domination ne s'exerce plus verticalement, mais par imprégnation, au cœur même des réseaux et des usages.

Dans sa chronique pour *Le Monde*, Roger-Pol Droit décrit l'ouvrage comme l'analyse d'un « totalitarisme cognitif » fondé sur la fusion du *Big State* et du *Big Tech*⁶. Selon lui, Mhalla parvient à faire sentir l'émergence d'un régime inédit : un pouvoir diffus, algorithmique, où l'État et la Silicon Valley ne se confondent pas tant qu'ils s'imbriquent, chacun trouvant dans l'autre la condition de sa survie. Le diagnostic est juste : le contrôle n'est plus imposé par la force, mais plutôt produit par les flux encore une fois.

Ces lectures ont connu un large écho. Le mot « technofascisme » a fleuri dans les recensions, les tribunes, les podcasts, comme si la critique de la modernité numérique ne pouvait exister qu'en convoquant la mémoire du pire. Du *New Yorker*⁷ au *Grand Continent*⁸, d'innombrables articles ont repris l'expression pour décrire l'emprise grandissante des plateformes sur la décision publique : la privatisation des données de santé, la contractualisation de Microsoft Azure avec l'université française, ou les ambitions expansionnistes de Palantir dans la gestion des flux migratoires. Elon Musk y est devenu la figure la plus commode du récit : celle du demiurge tout-puissant, qui rêve d'un empire orbital, achète un réseau social, insulte les États et se prend pour un contre-pouvoir alors qu'il incarne la confusion absolue entre pouvoir privé et infrastructure publique. Le mot « technofascisme » colle à Musk comme le mot « progrès » collait jadis à Ford : un miroir où l'époque contemple à la fois sa fascination et son effroi.

Le terme, pourtant, fonctionne davantage comme une image que comme un concept.

C'est ce que le philosophe Rainer Mühlhoff décrit dans son article *The New Fascism Is Here – And Big Tech Is Running It*. Il y voit moins un régime qu'une atmosphère politique : une emprise diffuse où le pouvoir n'est plus incarné du tout, mais automatise la société. Le terme « technofascisme » dans son analyse désigne une perception collective, celle d'un monde gouverné sans gouvernants. Il traduit la sensation d'être dépassé par des forces anonymes, d'évoluer dans une architecture de contrôle dont personne n'assume la maîtrise. En ce sens, il agit comme un baromètre émotionnel mesurant le vertige collectif, sans nous en donner les coordonnées.

Il serait imprudent de minimiser la part programmatique qui s'agrège aujourd'hui autour d'une droite techno-autoritaire. Olivier Tesquet et Nastasia Hadjadji⁹, encore un fois, ou Arnaud Miranda¹⁰ ont montré comment se tissent des liens idéologiques entre certains milieux de la Silicon Valley et

l'appareil trumpiste. De la thèse de Curtis Yarvin d'un État-entreprise à l'influence de Peter Thiel et aux usages de Palantir dans les politiques migratoires, se dessine un véritable projet civilisationnel : celui d'une régénération de la démocratie libérale par la technologie et le pouvoir des élites économiques.

L'expression « technofascisme » capte, à ce titre, un horizon de domination idéologique et culturelle qui doit être pris au sérieux. Mais elle ne décrit pas un régime constitué, au sens où le fascisme et le nazisme furent des totalitarismes institutionnalisés. Elle désigne plutôt une dynamique d'alignement entre technologies, pouvoir économique et imaginaire politique, qu'il faut suivre avec une vigilance extrême tout en la distinguant de l'emprise ordinaire des systèmes techniques qui structurent nos sociétés numériques.

Le pouvoir sans centre : des idéologies aux architectures

Ce cadre « technofascisme » a l'immense mérite d'avoir réveillé l'attention, en donnant forme à une inquiétude diffuse. Mais il reste centré sur l'idée d'un régime, d'une verticalité du commandement. Or, le phénomène contemporain se déploie ailleurs.

De ce point de vue, le mot « technofascisme » fausse ainsi notre perception à plusieurs niveaux. D'abord parce qu'il confond un régime avec un système. Le fascisme suppose une prise de pouvoir identifiable ainsi qu'un projet politique cohérent. Le pouvoir contemporain, lui, agit à travers des architectures et des procédures qui n'ont pas besoin de direction centrale. Il s'exerce par le code, au sens très concret que donnait déjà Lawrence Lessig à sa formule : *code is law*¹¹.

Ensuite, il surestime la dimension spectaculaire de la domination. Chercher les signes visibles du contrôle – la caméra, le robot, le drone – détourne du vrai terrain de pouvoir : les normes, les formats, les interopérabilités. Ce que la philosophe Antoinette Rouvroy appelle la *gouvernementalité algorithmique*¹² : une forme d'autorité qui anticipe plutôt qu'elle n'interdit, qui agit avant même que le désaccord puisse exister.

Il méconnaît la participation du sujet, car la domination actuelle se nourrit de notre coopération, de nos clics, de notre dépendance volontaire. Elle n'a plus besoin de contrainte explicite parce qu'elle s'appuie sur nos gestes quotidiens, comme rentrer un mot de passe, accepter des conditions d'utilisation, des cookies ou encore actualiser une application. Le pouvoir s'exerce à travers ces routines qui paraissent anodines et que nous reproduisons librement. L'adhésion se fabrique par le confort et la satisfaction dans une emprise continue et non pas exceptionnellement circonscrite comme peut l'être un régime identifié comme totalitaire *a posteriori*.

Enfin, ce vocabulaire moral affaiblit d'une certaine manière la pensée stratégique. Nommer un phénomène « fasciste » revient à le condamner sans le comprendre. Cela ferme la porte à toute analyse des structures qui le rendent possible. Enzo Traverso, retraçant la genèse du mot « totalitarisme », rappelait que le rôle d'un concept politique n'est pas de résumer une peur, mais d'équiper une société pour penser et agir¹³. Un bon mot, au-delà d'éveiller l'indignation, doit construire la lucidité.

Il faut rappeler que le mot ne s'épuise pas dans son usage technologique. « Fascisme » demeure un terme magnétique, qui déborde son objet et réactive des imaginaires bien au-delà du champ qu'il prétend décrire. On le retrouve partout, comme un mot réflexe, devenu signe d'indignation plus que d'analyse. « Fasciste ! », c'est Emmanuel Macron sur les pancartes d'opposants au passe sanitaire ; le *fasciste*, c'est aussi Jean-Luc Mélenchon aux yeux d'une candidate écologiste, ou Umberto Eco distinguant en lui un « fascisme tendance Robespierre » dans *Reconnaître le fascisme*. Un « film fasciste », c'était *Bac Nord* dans les colonnes de *Libération* ; et la *fasciste*, c'est encore Marion Maréchal-Le Pen, désormais associée à un eurodéputé italien proche de groupuscules nostalgiques de Mussolini¹⁴.

La France n'est pas sous un régime fasciste, mais « l'usage du mot fascisme dans le débat public recouvre au fond des réalités disparates ». Son inflation n'est pas neutre : elle confond la nomination et la dénonciation, brouillant la lecture des forces réelles à l'œuvre. De même, Pauline Migeant et Pierre Jequier-Zalc soulignent dans *Politis* que le mot est devenu « un instrument de confusion », un langage retourné sur lui-même où « les antifascistes sont appelés fascistes¹⁵ ».

Ce réflexe moral, loin d'éclairer, fatigue la pensée critique et dilue le sens même de la menace. En saturant le langage d'un terme qui désigne tout et son contraire, on risque donc de vider le mot « fascisme » de sa force explicative. Dans cet affaiblissement lexical, le Rassemblement national trouve paradoxalement un terrain favorable : plus le mot se vide, plus la menace qu'il désigne avance.

De la panique morale à la lucidité structurelle

C'est ce qui manque au mot « technofascisme ». Le discours désigne un danger de centralisation alors que la véritable emprise se joue dans la dispersion : un pouvoir dissous dans les strates du fonctionnement, où la domination ne repose plus sur une idéologie, mais sur la prolifération des interfaces.

Derrière la panique fasciste, une autre réalité s'installe, un monde où l'ordre se confond avec le bon

fonctionnement gratifiant. On ne nous demande pas d'obéir, seulement de rester connectés, à jour, interoperables.

Il faut donc changer d'échelle, passer de la morale au mécanique et de l'approche idéologique à la structure. D'autres concepts ont tenté de le cerner : le « technoféodalisme » de Cédric Durand¹⁶, la « souveraineté distribuée » de Dominique Boullier¹⁷, la « sécurité douce » de Frédéric Gros¹⁸. Tous saisissent un fragment du phénomène, aucun ne le relie entièrement. Ce que ces approches pressentent sans le nommer, c'est l'existence d'un nouveau type de pouvoir : un pouvoir d'adhérence, où la servitude se confond avec le service.

C'est pour décrire ce régime qu'il faut un mot neuf.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

L'ère des structures : la servitude comme système

La domination comme condition

Si le mot « technofascisme » échoue à saisir totalement notre époque, c'est parce qu'il continue d'imaginer le pouvoir comme une intention. Or, le pouvoir, aujourd'hui, s'exerce surtout comme une condition. Ce déplacement n'a rien d'abstrait ; il suffit, pour cela, d'observer la manière dont la société française vit, travaille, circule, s'informe. Tout est encadré par des infrastructures invisibles, logiciels, normes, interfaces, qui décident silencieusement de ce qui est possible ou non.

Ce n'est pas simple de trouver un mot qui décrive ce qu'on ressent face à un pouvoir sans centre ni tyran. Les vieux termes – contrôle, domination, aliénation – glissent sur cette matière trop fine. Ce qui manque à la pensée politique contemporaine, c'est une manière de concevoir la contrainte non comme une rupture, mais comme un effet du fonctionnement. *Infra-servitude* est né de cette recherche : un mot pour dire la douceur d'un étau, le maintien par la compatibilité.

On peut appeler *infra-servitude* cet état d'assujettissement diffus où la dépendance se confond avec le confort. *Infra*, parce que la contrainte se loge sous le visible : dans le code, les chaînes logistiques, les architectures techniques et les conditions d'accès. C'est par ailleurs une servitude inscrite dans la structure même du monde fonctionnel, car elle n'apparaît pas comme domination, mais comme condition d'usage. Dans ce système, on n'obéit pas à un ordre, on se conforme à un système.

Cette forme d'emprise se distingue de la *servitude volontaire*¹⁹ au sens classique, car il ne s'agit plus d'un consentement idéologique ou d'une abdication consciente, mais d'une dépendance opératoire. L'adhésion procède de l'impossibilité pratique de se retirer. L'utilisateur reste connecté parce que tout – travail, sociabilité, accès aux droits – passe désormais par les mêmes circuits techniques.

La logique du maintien : standardisation, portabilité, maintenance

Elle repose sur trois dynamiques : la standardisation, la portabilité et la maintenance. La standardisation crée l'uniformité des environnements ; la portabilité rend les usages fluides, mais verrouille les alternatives ; la maintenance garantit la stabilité en échange d'une délégation permanente. À ce niveau, la contrainte devient structurelle et ce qui semble garantir la liberté, la fluidité, la connexion, la mise à jour, devient la forme contemporaine du contrôle.

L'*infra-servitude* désigne ainsi un régime politique inédit : un pouvoir sans idéologie explicite, sans coercition apparente et par adhésion dans la grande majorité des cas, volontaire et enthousiaste.

Le mot prolonge une lignée intellectuelle française qui a su penser la technique autrement que comme outil. De Simondon²⁰ à Stiegler²¹, en passant par Ellul²², cette tradition montre que les dispositifs façonnent autant qu'ils servent. L'*infra-servitude* s'inscrit dans cette continuité : elle n'est pas la domination par la machine, mais la domination par la logique de la machine, celle qui réduit la complexité, automatise les conduites et transforme la liberté en performance. On pourrait y voir une analogie avec certaines formes contemporaines de pouvoir politique qui reprennent à la technique sa promesse de fluidité, son apparente neutralité ainsi que sa capacité à produire du consentement sans coercition.

En Italie, Giorgia Meloni incarne cette mutation du populisme vers un post-populisme d'adhésion. Son autorité ne repose ni sur la peur ni sur la répression, mais sur un récit de loyauté nationale et de sincérité personnelle. Comme l'a noté Thibault Muzergues, elle « concilie conservatisme, pragmatisme et intégration aux institutions²³ », transformant l'ancien langage de rupture en une

promesse d'ordre et de stabilité. Le consentement y devient la matière première du pouvoir.

En Hongrie, Viktor Orbán en offre une autre déclinaison. Son régime se nourrit moins de coercition que d'un imaginaire de protection. Par la mise en scène permanente de la crise et la désignation d'ennemis symboliques, tels que Bruxelles, les ONG ou encore les migrants, il obtient un assentiment qui se confond avec la défense de la nation²⁴. Ici encore, la servitude s'intériorise dans un cadre où le pouvoir ne se légitime plus par la violence, mais par la continuité affective qu'il crée avec ceux qui s'y reconnaissent.

La dépendance fonctionnelle

Ce régime, maintenant défini, a plusieurs visages. Le premier, c'est la dépendance fonctionnelle. En France, plus de 80% des démarches administratives sont désormais dématérialisées²⁵. L'accès aux droits dépend d'une connexion, d'un identifiant, d'un mot de passe. Le Défenseur des droits parle d'« illectronisme démocratique²⁶ » : non plus un retard technologique, mais une exclusion politique. Le constat peut paraître abrupt : il existe des dispositifs de médiation numérique, des associations de terrain, des Maisons France Services qui tentent de réparer la fracture. Pourtant, ces initiatives compensent plus qu'elles ne corrigent. La numérisation des guichets reste pensée comme norme et non comme option.

On ne perd pas formellement ses droits dans ce nouveau paradigme, on perd la possibilité de les exercer. Sans *smartphone*, pas de France Connect, sans compte en ligne, pas d'accès à son espace fiscal, à sa Sécurité sociale ou à son dossier médical.

D'autres exemples prolongent cette dépendance, comme la validation d'un titre de transport sans carte à puce qui devient quasi impossible, la disparition de l'argent liquide, ou la nécessité de carte bancaire à l'entrée dans les parkings, pour la location d'un vélo ou encore l'inscription à France Travail. L'autonomie administrative se confond désormais avec la capacité technique.

L'autorité des protocoles

Deuxième visage : l'autorité des protocoles. Les infrastructures privées sur lesquelles repose le fonctionnement public – Microsoft pour les universités, Amazon pour les hôpitaux, Google pour les collectivités – créent une souveraineté inversée²⁷. L'État administre dans des environnements qu'il ne contrôle plus. Le « *cloud* de confiance²⁸ » vanté par Bercy repose sur des serveurs américains. Cette dépendance est d'autant plus redoutable qu'elle s'avance sous le signe du progrès²⁹. On ne dit plus « soumission », mais « interopérabilité³⁰ ».

La dématérialisation publique

Troisième figure : l'administration sans visage. L'automatisation des décisions produit une contrainte sans responsable. L'ANEF, la plateforme numérique pour les titres de séjour, en est un exemple emblématique. Des milliers de dossiers sont bloqués, non par volonté d'exclusion, mais par « saturation du système³¹ ». Personne n'ordonne, rien n'interdit : c'est l'interface qui décide. La violence n'est plus politique, elle est logistique. Ce pouvoir sans visage ne se limite pas à l'administration. Il s'étend à la culture, au travail, à la mobilité. Les plateformes de livraison, de transport ou de logement exercent la même autorité sans agent : un score, un bug, un protocole décident à la place. Dans la finance, les systèmes de *scoring* algorithmique décident d'un prêt ou d'une assurance sans justification humaine³². Même phénomène identifié lorsque les algorithmes de modération effacent des contenus, des comptes ou des voix sur les réseaux sociaux au nom de « règles communautaires » qu'aucun juge n'a formulées.

L'infra-servitude ne se réduit donc pas à la dépendance numérique. Elle s'étend à toutes les couches du quotidien. Elle concerne l'énergie (grilles de pilotage automatique), la mobilité (zones à faibles émissions, péages électroniques), la santé (plateformes d'accès aux soins). Dans chaque domaine, la contrainte s'exprime sous la forme d'une condition technique.

La difficulté tient à ce que cette servitude s'éprouve comme une évidence. Elle se confond avec le confort, avec la rationalité, avec la modernité. Elle rend toute résistance suspecte, archaïque, voire ridicule. Qui veut ralentir le progrès passe pour rétrograde. Qui critique la fluidité passe pour hostile à la simplification.

Les enquêtes sur la « satisfaction numérique » en témoignent : plus un service est fluide, moins il suscite la moindre distance critique. Une étude publiée dans *Computers in Human Behavior* montre que la satisfaction de l'utilisateur croît à mesure que la friction disparaît, au point d'éteindre toute attention portée aux logiques de contrôle sous-jacentes³³.

En France, le dernier Baromètre des services publics indique que 69% des usagers se disent « globalement satisfaits » des démarches administratives en ligne³⁴, un chiffre qui, derrière son apparente bonne nouvelle, signale surtout la normalisation du rapport utilitaire à l'État. La fluidité produit du consentement, et le progrès se mesure désormais à la réduction du frottement.

Là où le technofascisme invoque la brutalité du commandement, l'infra-servitude décrit la stabilité du paramétrage. L'emprise se maintient par adhérence : chaque outil, chaque procédure, chaque norme renforce la suivante. La dépendance n'a pas d'auteur et est progressivement devenue une propriété du réel.

C'est un climat sensible qui modèle la manière de voir, de ressentir, de raconter le monde. Si elle s'enracine dans les infrastructures, elle se propage par les récits qui les légitiment.

Les récits de l'adhésion

Le premier de ces récits, c'est celui du divertissement total. Le pouvoir contemporain distrait. L'attention est captée avec douceur. Le flux des séries, des vidéos, des sons, produit une forme d'envoûtement passif : on ne nous commande pas de rester, on nous promet un épisode de plus. La société du contrôle s'est faite société du défilement. Là où Orwell imaginait *Big Brother*³⁵, les plateformes ont inventé un frère sur-mesure, patient et omniprésent.

L'écosystème Netflix en offre l'illustration la plus aboutie. Tout y est conçu pour maintenir l'attention sans rupture : lecture automatique, suggestions personnalisées, absence de fin véritable. L'expérience narrative se fond dans la continuité algorithmique. L'ancien rendez-vous télévisuel, ponctuel et collectif, a cédé la place à un régime de disponibilité permanente³⁶. Ce glissement déplace la contrainte du contenu vers la forme même de l'accès.

La plateforme devient ainsi un dispositif de capture du temps libre, où la liberté consiste à choisir « quoi continuer ». L'adhésion se construit par l'anticipation algorithmique des désirs.

Huxley³⁷ en avait posé le principe à travers le *soma*³⁸ : une société stabilisée par la satisfaction, où la paix sociale tient à la régulation des affects. Le *soma* d'aujourd'hui n'est plus une substance, mais un dispositif de flux qui neutralise la tension. Les plateformes organisent un environnement émotionnel sans rupture, fait de micro-plaisirs et de continuités. Ainsi, l'adhésion politique se dissout dans la circulation des contenus.

Cette économie du plaisir fonctionne comme une infrastructure d'obéissance douce. Elle n'a pas besoin d'idéologie explicite, car la stabilité vient de la constance du signal. Le confort perceptif devient une forme de gouvernement. Ce que Huxley imaginait sous la forme d'un anesthésiant collectif s'incarne désormais dans des architectures d'attention où le maintien du flux suffit à garantir l'ordre.

Ce glissement trouve son prolongement dans la *gamification* du réel. Les interfaces qui récompensent pour créer l'addiction. Les points de fidélité, les scores de productivité, les notifications de performance maintiennent chacun dans la boucle. La discipline s'est transformée en motivation continue. L'individu se croit libre parce qu'il choisit la règle. Les applications de commerce en ligne, comme Temu, Shein ou AliExpress en ont fait une science³⁹ : elles

transforment l'achat en jeu. L'utilisateur y accumule des points, tourne des roues virtuelles, partage des liens pour « gagner plus ».

Le mécanisme n'est plus marchand, mais comportemental et divertissant. Acheter, c'est participer. L'économie de la récompense devient un modèle d'adhésion qui génère derrière une addiction sans pareille.

À cette économie du jeu s'ajoute une morale de la visibilité. Le pouvoir s'exerce par la promesse d'exposition. La visibilité n'est plus une conquête, c'est une condition de survie. L'injonction à « exister en ligne » transforme chacun en gestionnaire de soi. Les réseaux ne commandent rien, mais leur architecture impose une forme : se montrer, plaire, rester lisible. La conformité devient ici esthétique. L'opinion se confond avec le style. La subjectivité se résume à un algorithme de présence.

Cette esthétique du lisse se prolonge dans l'imaginaire de la fluidité. Les récits contemporains, du cinéma aux jeux vidéo, partagent la même obsession : éliminer la friction. Les espaces vitrifiés, les plans sans aspérités, les héros en mouvement perpétuel forment le décor d'une époque qui redoute le grain.

L'architecture française contemporaine traduit la même aspiration avec ses façades uniformisées, ses obsessions des matériaux durables et des surfaces sans relief qui composent un paysage de transparence où l'expérience urbaine doit être « sans couture ». Dans le secteur hôtelier, l'essor des apparthôtels hybrides⁴⁰, moitié appartement, moitié service, pousse plus loin encore ce principe du sans-effort : il s'agit de « se sentir chez soi, mais en mieux », dans un environnement pensé pour effacer toute friction et personnalisation.

Ce modèle perceptif trouve son équivalent symbolique dans la mise en scène. À titre d'exemple, la pièce *Le Moche*, présentée en 2025 au Studio-Théâtre de la Comédie-Française, en offre une allégorie grinçante : un monde où la conformité visuelle devient norme politique⁴¹.

Même les dystopies audiovisuelles, de *Trepalium*⁴² à *Severance*⁴³, traduisent la servitude sous la forme d'un calme parfait. L'angoisse s'endort dans la perfection du design et la violence se confond avec l'absence de résistance.

Le complot comme dernier récit du pouvoir

Face à cette saturation du réel, la fiction conspirationniste s'est imposée comme tentative de reconquête du sens. Dans un monde où le pouvoir n'a plus de visage, le complot réintroduit une

cohérence, c'est-à-dire, un maître, un plan, ainsi qu'une intention. Il redonne au chaos une dramaturgie. Le succès des narrations complotistes ne relève pas seulement de la crédulité, mais exprime le besoin de retrouver un récit du pouvoir. Là où la domination s'est dissoute dans la compatibilité, l'imaginaire cherche à la re-concentrer dans une figure. Le complot, c'est la revanche symbolique sur l'infra-servitude : un moyen de se persuader qu'il existe encore un ennemi identifiable.

L'infra-servitude infiltre la culture au point de la rendre complice de son propre effacement. Le pouvoir passe désormais par la culture populaire. Il agit à travers ce que nous aimons, regardons et partageons. Les séries, les réseaux sociaux et les applications façonnent nos désirs plus sûrement que les lois. Elles valorisent la fluidité, la performance et la connexion permanente. Ce n'est plus la peur qui maintient l'ordre, mais l'envie d'en faire partie. Le politique n'a pas disparu, il s'exprime dans le divertissement, le design et les usages quotidiens. Et c'est précisément cette confusion entre bien-être et dépendance qui fonde son efficacité politique.

C'est ici que le langage retrouve son rôle politique. Comme le rappelait Enzo Traverso, un concept n'est pas une étiquette morale : c'est un instrument d'action⁴⁴. Nommer infra-servitude, c'est redonner une prise à ce qui semblait neutre. C'est replacer la technique dans le champ du pouvoir, la modernité dans celui de la responsabilité. Ce n'est pas dénoncer la technologie, mais rappeler que toute infrastructure est un choix politique déguisé.

Le mot ouvre une autre voie de résistance : celle qui ne cherche pas à détruire, mais à comprendre, à cartographier et, encore une fois, à rendre visible pour restituer aux individus leur part de responsabilité dans les systèmes qu'ils perpétuent.

Ce que nommer change : vers une grammaire politique du maintien

Le pouvoir des mots justes

Nommer, c'est rendre le réel accessible à la critique. Tant qu'une forme de domination n'a pas de mot, elle reste une impression qui se ressent sans pouvoir être désignée. C'est ce qui fait la puissance d'un concept politique qui, au-delà de créer un phénomène, le rend partageable, donc contestable.

Le mot « technofascisme » joue ce rôle d'alerte. Il permet aujourd'hui de pointer une angoisse

diffuse, telle que la peur d'être gouverné par des machines ou encore d'être absorbé dans un système sans échappatoire. Mais il a figé cette peur dans une imagerie héritée du XX^e siècle. Or, le monde contemporain ne vit pas sous un régime d'obéissance, mais sous un régime de dépendance.

L'histoire politique montre pourtant que les concepts justes précèdent toujours les transformations sociales. La charge mentale, popularisée en France à la fin des années 2010, trouve ses racines dans le féminisme matérialiste des années 1970, notamment dans les travaux de Christine Delphy⁴⁵ et Monique Haicault⁴⁶. Cette notion désigne le poids invisible de la planification domestique, cette activité cognitive et émotionnelle consistant à anticiper, organiser et coordonner les tâches du foyer. En 2017, la bande dessinée *Fallait demander* de l'autrice Emma a rendu cette notion virale, en donnant une forme concrète et émotionnelle à cette fatigue invisible⁴⁷.

Le dessin a déplacé le débat du cercle militant vers la sphère publique, en révélant le coût psychique de la charge domestique. La psychologue du travail Marie Pezé l'a ensuite décrite comme une « usure mentale » structurelle, un symptôme de la division sexuée du travail et du manque de reconnaissance sociale du soin⁴⁸. En nommant ce qui, jusque-là, relevait du ressenti, la charge mentale a transformé une lassitude intime en revendication politique conduisant à des changements sociétaux légitimes.

L'éco-anxiété, en quittant le champ de la psychologie pour celui du collectif, a donné une existence politique à la détresse écologique⁴⁹. L'intersectionnalité, forgée par Kimberlé Crenshaw, a ouvert un espace de droit à ceux que les catégories dominantes ignoraient⁵⁰. À chaque fois, un mot précis a relié des expériences éparses, stabilisé une perception et créé des stratégies d'action.

Infra-servitude pourrait jouer ce rôle pour la compréhension du pouvoir contemporain. Car il ne s'agit pas de dénoncer la technologie, mais de restituer la dimension politique des structures techniques. Ce mot déplace la critique du registre moral vers le registre opératoire. Il ne dit pas « le numérique est mauvais », il indique seulement que « le pouvoir s'exerce à travers lui ».

Le politique dissous dans la technique

Cette mutation transforme la nature même du désaccord. Les grandes controverses publiques ne se terminent plus sur des positions, mais sur des calculs. La « taxe Zucman⁵¹ », supposée incarner la volonté d'une justice fiscale, s'est dissoute dans les arcanes juridiques de l'Assemblée nationale. Le débat sur la « sobriété énergétique » a connu la même dérive : d'un enjeu collectif, il s'est mué en exercice d'ingénierie, calibré par des seuils, des courbes et des trajectoires carbone⁵². À chaque fois, la tension politique s'éteint dans le langage de la conformité.

La conséquence est immédiate : la lisibilité du pouvoir s'effondre. Le citoyen ne sait plus où se situent les décisions ni selon quelle logique elles s'appliquent. Il ne perçoit que la continuité d'un fonctionnement, sans jamais accéder à la volonté qu'il exprime. Cette opacité ne repose pas sur le secret, mais sur la fluidité. Tout est consultable, mais rien n'est compréhensible.

Ce brouillage rend la résistance traditionnelle inopérante. Les grèves, les manifestations, les affrontements symboliques visaient un pouvoir centralisé qui s'épuise face à des dispositifs diffus. On ne manifeste pas contre une API⁵³. On ne bloque pas un protocole.

Ce que l'infra-servitude produit : une démocratie illisible

L'infra-servitude rend la démocratie illisible en réduisant les citoyens à des usagers et en remplaçant le choix politique par une gestion technique sans responsable identifié.

La dilution de la responsabilité : du choix à la maintenance

L'un des effets majeurs de l'infra-servitude est la désintégration du lieu de la décision. Dans un État qui gouverne par maintenance, l'action publique se définit moins par ce qu'elle décide que par ce qu'elle parvient à maintenir en activité. Les ministères, les agences, les directions générales veillent à la continuité des dispositifs, à la conformité des flux, à la mise à jour des outils. Le travail politique devient une gestion de la stabilité.

Cette mutation entraîne une dérive de la responsabilité vers la procédure. Les réformes contemporaines – retraites, assurance-chômage ou encore fonction publique – en portent la marque. Elles ne sont plus présentées comme des choix collectifs ou des arbitrages sociaux, mais comme des « mises à jour nécessaires ». L'expression n'est pas ordinaire, car elle inscrit l'action gouvernementale dans le registre de la maintenance logicielle, c'est-à-dire dans l'ordre du correctif plutôt que de l'initiative. L'argument technique (« simplification », « soutenabilité », « optimisation ») se substitue dans ce contexte à la justification politique.

Cette rhétorique neutralise le conflit. Elle transforme le désaccord en résistance au progrès. Dans ce cadre, contester une réforme revient à interrompre un processus supposé rationnel. La critique politique devient une anomalie de fonctionnement. Ce déplacement sémantique suffit à désamorcer la légitimité de l'opposition : s'il ne s'agit plus d'une décision, mais d'un ajustement technique, alors il n'y a plus rien à contester, seulement à faire appliquer.

Ce mécanisme traduit aussi une contamination progressive du modèle des plateformes dans la gouvernance publique. La gestion de l'État adopte les codes du *software management*⁵⁴ :

standardisation, automatisation, amélioration continue. Les dispositifs administratifs sont repensés selon des logiques de performance, où la valeur d'une décision se mesure à sa capacité à réduire les frictions, non à produire du sens collectif.

Pierre Rosanvallon analyse cette évolution comme l'avènement d'une « démocratie d'exécution⁵⁵ » : un régime où l'État agit par protocoles et indicateurs, et où la décision se dilue dans la chaîne d'application. Le centre de gravité du politique se déplace du législatif vers l'administratif, du débat vers le suivi, du risque vers la conformité.

Ce changement altère profondément la nature du pouvoir au sein duquel le critère d'une politique « réussie » n'est plus sa justice, mais sa stabilité. Cette rationalité gestionnaire, apparemment neutre, produit un effet d'invisibilisation : le pouvoir se fond dans les outils qui le traduisent. L'État ne se présente plus comme auteur de la règle, mais comme opérateur de systèmes. C'est cette confusion entre gouverner et maintenir qui fonde la dépendance structurelle de l'époque.

Le brouillard institutionnel : quand tout fonctionne sans se comprendre

La seconde conséquence de l'infra-servitude est la perte de lisibilité du pouvoir. Dans un environnement où la norme s'exprime à travers des dispositifs techniques, il devient presque impossible d'identifier qui décide, où et à quel moment une orientation devient irréversible. L'autorité se fragmente et circule entre administrations, opérateurs privés, logiciels, prestataires, niveaux de validation européens. Le citoyen perçoit des effets, jamais l'origine de la décision.

Cette dilution est le produit d'un double mouvement. D'un côté, la montée en puissance de la logique de projet issue du management privé. De l'autre, la transformation du gouvernement en architecture de données.

Luc Boltanski et Ève Chiapello ont décrit ce glissement comme le passage d'une contrainte hiérarchique à une organisation réticulaire fondée sur la coordination et l'évaluation : chaque acteur devient responsable d'un segment du processus, sans jamais maîtriser l'ensemble⁵⁶. L'État contemporain a adopté ce schéma. Il « pilote » au lieu d'arbitrer, « met en œuvre » plutôt que de trancher. Les politiques publiques se déploient sous forme de chaînes d'exécution continues – plan climat, stratégie nationale du numérique, feuille de route de la santé – dont personne n'endosse la paternité finale.

Ce que le juriste Alain Supiot nomme le « gouvernement par les nombres » décrit exactement cette situation : le pouvoir s'exerce à travers des indicateurs, des ratios, des seuils, non plus par la décision assumée⁵⁷. La norme devient une mesure, et la mesure, la justification.

Ce régime de quantification produit une forme de lassitude politique. Le citoyen ne perçoit plus véritablement d'intention collective. L'espace du débat se réduit à l'interprétation des chiffres : taux d'exécution, progression des *KPI*⁵⁸, taux d'adhésion. À mesure que le gouvernement devient gestion, la démocratie devient illisible. L'individu ne se retire pas du politique par rejet, mais par fatigue. Il cesse d'y croire parce qu'il n'en comprend plus la grammaire.

Les données électorales confirment ce délitement. L'abstention, notamment chez les 18-35 ans, atteint des niveaux structurels : 69% lors des législatives de 2022⁵⁹, 56% aux européennes de 2024⁶⁰. Ce n'est pas seulement le signe d'une indifférence, mais celui d'une déconnexion cognitive. Le citoyen n'identifie plus la chaîne de décision qui relie sa vie quotidienne – logement, énergie, emploi, sécurité, etc. – à l'action publique.

Cette opacité ouvre la voie à un retour de l'autorité. Dans un univers saturé de flux, la clarté devient une valeur politique en soi. L'autorité n'attire plus parce qu'elle promet l'ordre, mais parce qu'elle restaure la lisibilité. Les leaders qui réussissent ne se présentent pas comme des sauveurs, mais comme de bons traducteurs redonnant au monde une syntaxe simple. Ce paradoxe, qui consiste à dire que plus la société se veut fluide, plus elle réclame du dur, traduit une aspiration à la compréhension.

Le brouillard démocratique est un des effets du gouvernement par les systèmes où tout fonctionne, mais plus rien ne s'explique.

Le retour au simplisme : la lisibilité comme ressource politique

L'opacité produite par l'infra-servitude ouvre un espace à ceux qui savent produire de la lisibilité. Les travaux récents sur la communication politique en Europe montrent que l'extrême droite ne se développe pas d'abord sur une dynamique de radicalisation, mais sur une dynamique de simplification⁶¹. Ce qu'elle offre, c'est une lecture cohérente, même fausse, de ce que le système rend illisible.

La promesse de lisibilité

Dans un environnement saturé d'acronymes et de sigles – ZFE, SNU, DGFIP, *IA Act*, RGPD, etc.⁶² –, la parole politique technocratique produit un effet d'éloignement. Le lexique de la gestion publique est devenu un langage de spécialistes. Jordan Bardella, Giorgia Meloni ou Santiago Abascal exploitent cette fracture linguistique. Leur force tient à la syntaxe, non au contenu : phrases brèves, opposition binaire, causalité immédiate. Là où le discours institutionnel multiplie les conditions et les indicateurs, ils réintroduisent un schéma narratif élémentaire : victime, coupable,

réparation, rarement solutions.

Cette structure rend le monde intelligible à nouveau. Elle ne cherche pas la précision, mais la sensation de compréhension. Dans le langage de la sociologie politique, on parlerait d'un « gain cognitif immédiat⁶³ » : le citoyen se repère à nouveau dans une carte morale simple.

Le récit comme substitut de la politique

Ce renversement s'explique par l'érosion du récit démocratique. La démocratie libérale s'est longtemps définie par une narration collective : conquête, progrès, justice sociale, souveraineté populaire. Or, la technicisation du politique a effacé la dimension symbolique du pouvoir.

Les formations populistes remplissent ce vide. Elles ne produisent pas un programme articulé, mais une dramaturgie. L'État, l'Europe ou « le système » y tiennent le rôle du technicien sans âme et le peuple celui du corps lésé. Le succès de ces récits repose sur leur performativité en reconstituant le lien émotionnel que la rationalisation gestionnaire a dissout.

L'économie de l'attention politique

Ce simplisme est aussi le produit d'une économie médiatique. Les réseaux sociaux valorisent les formats courts, les formules nettes, la réactivité immédiate. Le populisme épouse parfaitement ce régime de circulation en transformant la parole politique en signal, non en argument. Dans cet espace, la nuance devient un handicap cognitif.

La démocratie technicisée s'est rendue inopérante dans cet environnement. Un ministre qui explique une réforme en termes de « trajectoire budgétaire » ou de « cadre macroéconomique » se trouve mécaniquement disqualifié face à celui qui promet de « rendre la France aux Français ». Le premier parle à la raison procédurale, le second à la raison perceptive. Cette économie discursive rend possible une forme d'adhésion paradoxale : non parce que l'électeur croit au programme, mais parce qu'il retrouve la sensation de comprendre ce qui se passe.

La montée du Rassemblement national chez les jeunes électeurs depuis 2022 illustre cette mutation. Dans un univers saturé d'acronymes, de procédures et de discours techniques, l'extrême droite propose en quelque sorte une carte simplifiée du réel, une structure narrative minimale où tout se tient, même au prix de l'erreur.

L'impression de lucidité l'emporte sur la vérité. Il serait d'ailleurs éclairant d'évaluer empiriquement ce rapport entre simplification et sentiment de maîtrise politique. Les enquêtes d'opinion

mesurent la confiance, la colère ou la proximité partisane, mais rarement la lisibilité perçue du politique.

Tester des items liés à la compréhension, c'est-à-dire le sentiment de « savoir comment ça marche », « où se prennent les décisions », « à quoi sert ce vote », permettrait de vérifier une hypothèse centrale : le vote d'adhésion aux discours simplificateurs ne naît pas que d'une radicalité accrue, mais aussi d'un besoin cognitif de repérage.

Reprendre le dessus : reconstruire la lisibilité démocratique

Face à la double dérive de la technicisation du pouvoir et de la simplification populiste, le véritable enjeu ne doit pas se focaliser sur l'idée de « ré-enchanter » la démocratie, mais bien de la rendre à nouveau intelligible. Une démocratie qui ne peut plus se décrire cesse progressivement d'exister comme espace commun. L'objectif n'est pas de ralentir le progrès technique, mais d'en reconquérir la lecture, c'est-à-dire de redonner au citoyen les moyens de comprendre les mécanismes qui orientent sa vie collective.

Retrouver la souveraineté des moyens

La première condition est la reprise de souveraineté sur les infrastructures matérielles et logicielles qui structurent l'action publique. L'infra-servitude ne résulte pas d'un déficit d'autorité, mais d'une délégation de souveraineté technique : l'État délègue ses infrastructures, les individus leurs usages, chacun contribuant à un même effacement de la maîtrise collective.

En France, le Health Data Hub hébergé sur Microsoft Azure, les *clouds* européens opérés par des filiales américaines, ou encore les plateformes de gestion administrative externalisées illustrent cette dépendance⁶⁴. La souveraineté politique devient ainsi conditionnée à des technologies propriétaires, à des normes et à des serveurs dont le contrôle échappe à la puissance publique.

Reprendre la main ne signifie pas nationaliser chaque infrastructure, mais réintroduire de la traçabilité démocratique dans leur gouvernance. Chaque algorithme, chaque standard, chaque contrat technologique devrait être soumis à un contrôle citoyen équivalent à celui d'une loi. La question n'est plus « Qui décide ? », mais « Où est la décision ? ». C'est dans la localisation de la décision au sens technique du terme que se joue désormais la souveraineté.

Instituer la lenteur comme principe démocratique

L'infra-servitude s'impose par la vitesse. Les réformes s'enchaînent avant d'être évaluées ; les lois s'empilent avant d'être appliquées. Par exemple, la réforme de l'assurance chômage en France (2021-2023) a été mise en œuvre par vagues successives, avec des assouplissements ou des retours en arrière (reports de mesures), sans attendre une évaluation complète des effets de la première phase. Résultat : le *versionning* administratif se normalise, la loi 1.0 devient loi 2.0, 3.0, etc., mais on ne sait jamais vraiment ce qui a marché ou non.

Il faut rompre avec cette logique du flux en instituant la lenteur comme valeur politique. La lenteur n'est pas une résistance au progrès, mais une condition de la compréhension collective. Prenons l'exemple du déploiement des zones à faibles émissions (ZFE) dans plusieurs métropoles françaises : la planification rapide de leur mise en œuvre, dans un contexte de calendrier politique serré et d'objectif climatique pressant, a provoqué un fort ressenti d'injustice (les habitants des périphéries peu motorisés se sont sentis sacrifiés)⁶⁵.

L'absence d'évaluation participative avant généralisation a accru la fracture. Si un « délai démocratique » avait été institué, par exemple, un moratoire avec bilan territorial, concertation, simulation des effets sociaux, on aurait pu anticiper et atténuer les effets secondaires.

Un principe de délai démocratique obligatoire avant toute généralisation d'une réforme technique ou administrative permettrait de restaurer une temporalité de vérification. À rebours du *test and learn* (tester et en tirer des enseignements) permanent, il s'agirait d'instaurer un *learn before test* (comprendre avant d'agir).

Un bon exemple est le règlement européen sur l'intelligence artificielle *AI Act*⁶⁶. Au lieu de précipiter l'adoption, certains États proposent de nombreuses expérimentations pilotes supervisées, avec clause d'évaluation (souvent pour retarder sa mise en place, néanmoins la démarche reste pertinente)⁶⁷.

Si cette approche avait été systématiquement adoptée en France pour toutes les réformes numériques (administration dématérialisée, dossier médical partagé, application d'identité numérique, etc.), cela aurait permis d'introduire une « clause de réversibilité » : un retour possible sur la décision si les effets ne sont pas conformes aux promesses.

Cette « clause de réversibilité » constituerait l'équivalent contemporain du contrôle parlementaire : non plus débattre seulement du contenu d'une loi, mais de son fonctionnement concret dans le temps. Par exemple, la loi relative à la gestion des données de santé pourrait être accompagnée

d'un texte parent qui prévoit automatiquement un bilan à trois ans, un vote de reconduction ou d'abandon, et un audit public. Cela créerait une pratique où le pouvoir n'est pas simplement accordé, mais exercé temporairement, avec possibilité de correction ou d'arrêt.

Refaire de la lisibilité une norme de gouvernement

La lisibilité doit redevenir un critère de légitimité politique et l'inscrire dans la culture institutionnelle, au même titre que la transparence ou l'éthique. Cela suppose de rendre obligatoires des évaluations d'impact social et démocratique avant tout déploiement technologique ou encore de créer, à titre d'exemple, des *commissions de lisibilité*, associant chercheurs, juristes, citoyens et designers pour traduire les politiques complexes en langage public.

Certes, cette exigence ajouterait une strate supplémentaire à une administration déjà saturée de procédures. Mais il faut parfois accepter de ralentir pour pouvoir comprendre ce qu'on fait. Une société qui avance sans savoir décrire ce qu'elle met en œuvre s'enfonce dans l'automatisme délétère.

L'Estonie offre à ce titre un modèle instructif. Le pays a fait de la transparence des infrastructures publiques un principe constitutionnel de sa gouvernance numérique. Son portail *open data* donne accès à l'ensemble des bases de données du secteur public, et le registre national des systèmes d'information (RIHA⁶⁸) rend visible chaque composant utilisé par l'administration : logiciels, serveurs, flux de données. Cette architecture rend le gouvernement non seulement transparent, mais compréhensible. Le citoyen peut savoir quelles décisions dépendent de quels outils, et comment ces outils interagissent entre eux.

Ce modèle montre que la souveraineté démocratique ne se joue pas seulement dans le vote, mais dans la traçabilité des opérations qui structurent la vie collective. Ces outils offriraient un nouveau socle de légitimité, à savoir celui de la compréhension partagée.

Créer des contre-pouvoirs d'usage

La démocratie du XXI^e siècle mérite d'inventer des contre-pouvoirs d'usage, capables d'évaluer la manière dont les dispositifs affectent concrètement les libertés. Une Cour des usages pourrait, par exemple, examiner les effets collatéraux des politiques numériques : atteinte à la vie privée, obsolescence des droits, dépendance à un fournisseur, perte d'autonomie d'un service public.

Elle ne se substituerait pas aux juridictions existantes, mais prolongerait leur mission en intégrant la dimension technique des décisions. De la même manière, un Observatoire des infrastructures publiques permettrait de rendre visibles les chaînes de dépendance, les choix de standard, les externalisations et les effets territoriaux de ces dispositifs.

Des formes embryonnaires de ce type de contre-pouvoir existent déjà. En mars 2025, l'Assemblée nationale a instauré une commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs⁶⁹. Cette initiative a ouvert un précédent en traitant une plateforme numérique comme un objet politique à part entière. Les auditions menées auprès de représentants de TikTok, de chercheurs et de psychologues ont permis d'examiner non seulement la circulation des contenus, mais aussi les logiques d'algorithme, de modération et d'attention qui façonnent les usages. Pour la première fois, une institution démocratique a reconnu que la technique produit des effets politiques, sociaux et psychiques qui relèvent du contrôle public.

Cette commission marque un tournant en signalant que la puissance publique commence à se doter d'outils d'analyse adaptés à la matérialité du pouvoir contemporain. Mais elle demeure ponctuelle, dépendante de l'agenda parlementaire et de la médiatisation. L'enjeu, désormais, serait d'instituer ce type d'évaluation comme un dispositif permanent, capable d'examiner non seulement les plateformes, mais l'ensemble des infrastructures numériques qui conditionnent l'action publique. Autrement dit, passer de la surveillance exceptionnelle à la vigilance structurelle.

Redonner au commun une scène visible

Enfin, reconstruire la lisibilité démocratique suppose de réinventer la visibilité du collectif. Les lieux où se matérialisait la politique – places publiques, syndicats, partis – ont perdu leur centralité.

De nouvelles formes émergent, telles que les coopératives locales d'énergie, les collectifs de données citoyennes ou encore les assemblées de quartier hybrides mêlant outils numériques et débats physiques. Ces espaces ne remplacent pas les institutions, ils en recréent la scène. L'objectif n'est pas d'opposer l'État aux initiatives locales, mais de relier les deux niveaux. Car là où l'infra-servitude sépare, il s'agit de reconnecter.

Cette reconnexion n'est pas une utopie, elle a déjà surgi ailleurs, dans des contextes où la défiance envers les institutions avait atteint son point de rupture. En Bosnie-Herzégovine, lors des soulèvements de 2014, les plénums⁷⁰ ont constitué une tentative rare et puissante de réappropriation directe de la parole citoyenne. Ces assemblées ouvertes, horizontales, sans hiérarchie, réunissaient des milliers de personnes venues décider collectivement de leurs

revendications, hors des partis et des appareils. Pendant quelques mois, la rue est redevenue un parlement : chaque intervention comptait et chaque décision était en toute transparence, soumise au vote immédiat. Ce moment fragile, né dans un pays dévasté par la corruption et l'impuissance politique, a rappelé qu'une société privée de lisibilité finit toujours par recréer des formes d'expression directes, encadrées quand l'État s'en empare, spontanées quand il s'effondre.

Les plénums ont du mal à survivre, mais ils révèlent un besoin fondamental : celui de se retrouver dans un lieu commun où la parole redevient intelligible. À défaut, c'est la brutalité, celle du vide ou de la reprise en main autoritaire qui s'en charge.

Conclusion : deux chantiers pour sortir de la servitude douce

L'époque a nommé technofascisme ce qui relevait d'une inquiétude légitime. Le mot a servi d'alarme. Il n'a pas produit une grammaire d'action. L'infra-servitude en propose une en décrivant un pouvoir qui avance par standards, par portabilité et par maintenance, rendant la démocratie illisible. Cette mécanique engendre une brutalité spécifique, fonctionnelle, mais persistante en créant de l'usure, confondant le politique et l'interface.

Sortir de ce régime suppose deux chantiers simultanés. Le premier consiste à recréer du récit politique. Car refaire récit, c'est rendre au citoyen la capacité d'interpréter les décisions avant de les subir. C'est rétablir la politique comme champ de sens, et non comme simple architecture de fonctionnement.

Le second chantier consiste à reconsidérer les instruments de contestation. La démocratie s'est longtemps mesurée au nombre de manifestants. La rue a servi de scène et de preuve. Danielle Tartakowsky⁷¹, Pierre Favre ou Michel Pigenet⁷² l'ont montré : le cortège a été l'unité de compte du désaccord. Olivier Fillieule⁷³ a rappelé combien la « bataille des chiffres » constituait un rituel de reconnaissance mutuelle entre l'État et la société. Mais cette métrique atteint aujourd'hui sa limite. Les outils numériques – ProtestCountr, MapChecking, Crowd Counting Consortium – prolongent ce mode de mesure sans en interroger la pertinence. Ils comptent le visible, alors que la contrainte s'exerce désormais dans l'invisible⁷⁴.

Le défi politique des années à venir consiste à concevoir une démocratie qui sache mesurer ce qu'elle ne perçoit plus. Il s'agit d'étendre la notion de contestation à l'ensemble des dispositifs qui régissent nos vies, d'en suivre les effets jusque dans les architectures techniques et les réseaux logistiques.

Relier la protestation à l'infrastructure revient à reconnaître dans le désaccord une forme d'attention collective, un signal de vitalité plutôt qu'un trouble à corriger. La critique retrouve alors son rôle d'audit : révéler les angles morts, faire remonter les tensions invisibles, redonner au commun ses points d'appui. C'est dans cette reconquête du visible, par le récit et par la mesure, que commence à se desserrer la douceur de l'étau.

1. Asma Mhalla, *Cyberpunk. Le nouveau système totalitaire*, Paris, Seuil, 2025.
2. Olivier Clairouin, « À la poursuite des « technofascistes » de la Silicon Valley », *Le Monde*, 23 septembre 2025 ; Valentine Faure, « Le trumpisme, cette politique qui échappe à tout concept précis », 7 août 2025 ; Margherita Nasi, « Néolibéralisme globalisé et fascisme : une équation improbable », *Le Monde*, 26 octobre 2015.
3. Blaise Mao, « La notion de technofascisme ne correspond à aucune réalité », *Usbek & Rica*, 1^{er} novembre 2025.
4. Asma Mhalla, *op. cit.*
5. Nastasia Hadjadji et Olivier Tesquet, *Apocalypse Nerds : Comment les technofascistes ont pris le pouvoir*, Paris, Éditions Divergences, 2025.
6. Roger-Pol Droit, « Cyberpunk, d'Asma Mhalla : la chronique « essai » de Roger-Pol Droit », *Le Monde*, 19 septembre 2025.
7. Kyle Chayka, « Techno-Fascism Comes to America », *The New Yorker*, 26 février 2025.
8. Jean Vioulac, « Géopolitique de l'apocalypse », *Le Grand Continent*, 16 septembre 2025.
9. Nastasia Hadjadji et Olivier Tesquet, *op. cit.*
10. Joseph Le Corre, « Qu'est-ce que les "Lumières sombres", cette doctrine néoréactionnaire qui influence le trumpisme », *Le Point*, 22 avril 2025.
11. Lawrence Lessig, *Code and Other Laws of Cyberspace*, New York, Basic Books, 1999.
12. Antoinette Rouvroy et Thomas Berns, « La gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation. Le disparate comme condition d'individuation par la relation », *Réseaux*, n°177, 2013, pp. 163-196.
13. Enzo Traverso, *Le totalitarisme. Le XX^e siècle en débat*, Paris, Éditions Points, 2001.
14. L'ensemble de ces exemples et citations est issu de Chloé Leprince, « Dire "fascisme" en 2021 : abus de langage ou clairvoyance ? », *France Culture*, 28 septembre 2021.
15. Pauline Migevant et Pierre Jequier-Zalc, « Dire tout et n'importe quoi : ce que la montée du fascisme fait à la langue », *Politis*, 9 mai 2025.
16. Cédric Durand, *Techno Féodalisme : critique de l'économie numérique*, Paris, La Découverte, 2020.
17. Dominique Boullier, *Puissance des plateformes numériques, territoires et souverainetés*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022.
18. Frédéric Gros, *Le Principe Sécurité*, Paris, Gallimard, 2012.
19. Étienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, éd. Pierre Léonard, Garnier-Flammarion, 1993.
20. Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*. Paris, Aubier, 1958.
21. Bernard Stiegler, *La société automatique. 1. L'avenir du travail*, Paris, Fayard, 2015.
22. Jacques Ellul, *Le système technicien*, Paris, Calmann-Lévy, 1977.
23. Thibault Muzergues, « Giorgia Meloni ou l'ascension du post-populisme en Europe », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mars 2025.
24. Kata Balogh et Ágnes Bajomi-Lázár, « Performing crisis to create your enemy: Europe vs. the EU in Hungarian populist discourse », *Frontiers in Political Science*, 2023.
25. *Accès aux services publics : « les limites de la dématérialisation »*, Vie publique, 22 septembre 2025.
26. *Défenseur des droits, Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ?*, 16 février 2022.

27. Stéphanie Bascou, « Les données sensibles de l'État ne doivent pas être stockées sur des hébergements américains : le rappel à l'ordre de Bercy », *01net*, 5 mai 2025.
28. *Cloud de confiance : êtes-vous concernés ?*, PwC France, 2023.
29. Présidence de la République française, « Microsoft annonce un investissement de 4 milliards d'euros en France pour étendre son infrastructure cloud et IA », *elysee.fr*, 13 mai 2024.
30. Le terme « interopérabilité » est issu du vocabulaire technique de l'ISO (années 1970) et a été popularisé dans les doctrines publiques du numérique, notamment dans la *Doctrine Cloud au centre* (Bercy, 2021) et reprise par le secteur privé. Voir : *Cloud de confiance : êtes-vous concernés ?*, PwC France, 2023.
31. Défenseur des droits, *op. cit.*
32. CNIL, *Comment permettre à l'Homme de garder la main ? Les enjeux éthiques des algorithmes et de l'intelligence artificielle*, 15 décembre 2017. Le *scoring algorithmique* désigne un système d'évaluation automatisé attribuant à chaque individu un score fondé sur l'analyse de données multiples, souvent personnelles, dans le but de prédire un comportement futur ou d'estimer une fiabilité.
33. Cristina Calvo-Porrà, Andrés Faiña-Medin et Manuel Nieto-Mengotti, « Exploring technology satisfaction: An approach through the flow experience », *Computers in Human Behavior*, vol. 66, janvier 2016, pp. 400-408.
34. Direction interministérielle de la transformation publique, « Baromètre des services publics : 69% des usagers globalement satisfaits », *Vie publique*, 2025.
35. George Orwell, *1984*, Londres, Secker & Warburg, 1949.
36. Yann Lagarde, « Netflix et le « capitalisme attentionnel » : comment la plateforme aliène notre regard », *France Culture*, 19 octobre 2022.
37. Aldous Huxley, *Le Meilleur des mondes*, trad. Jules Castier, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1977.
38. Le *soma* est, dans le roman dystopique *Le Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley (1932), une drogue artificielle de synthèse présentée au peuple comme étant un simple médicament. Les citoyens sont tous incités à utiliser ce produit qui peut, à forte dose, plonger celui qui en prend dans un sommeil paradisiaque.
39. « Temu, Shein, AliExpress : ces applis que les jeunes s'arrachent de plus en plus », *Reporterter*, Mouv' / France Culture, 26 octobre 2023.
40. Léa Outier, « En France, la revanche de l'apparthôtel », *Le Monde*, 14 mars 2025.
41. *Le Moche*, mise en scène au Studio-Théâtre de la Comédie-Française, 2025. Voir : Joëlle Gayot, « Le Moche : une allégorie d'un monde qui se plie à la conformité de la norme dominante », *Le Monde*, 3 avril 2025.
42. *Trepalium*, Antarès Bassis et Sophie Hiet, Arte, 2016.
43. *Severance*, Dan Erickson, Apple TV+, 2022.
44. Enzo Traverso, *op. cit.*
45. Christine Delphy, *L'ennemi principal*, Paris, Éditions Syllepse, 1999.
46. Monique Haicault, « La gestion ordinaire de la vie à deux », *Cahiers du Mage*, n°1, 1984.
47. Emma, *Fallait demander*, bande dessinée publiée sur Facebook, 2017.
48. Marie Pezé, « La charge mentale, ou le coût psychique de la gestion domestique », *Le Monde*, 2018.
49. Charline Schmerber, *L'éco-anxiété. Vivre avec la peur de l'effondrement*, Louvain-la-Neuve, Éditions De Boeck Supérieur, 2022.
50. Kimberle Crenshaw, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex », *University of Chicago Legal Forum*, vol. 1989, n°1.
51. Proposition de loi n° 768 « Instaurant un impôt plancher de 2% sur le patrimoine des ultra-riches », 17^e législature, déposée à l'Assemblée nationale le 7 janvier 2025.
52. Marion Dupont, « La sobriété est mal perçue parce qu'elle nous oblige à remettre en question nos schémas de pensée », *Le Monde*, 13 septembre 2024.
53. API (*Application Programming Interface*) : interface de programmation qui permet à plusieurs logiciels de communiquer

- entre eux, en exposant certaines fonctions ou données d'un système sans en révéler l'ensemble du code ou de la structure.
54. Le *Software management* est l'ensemble des méthodes issues de l'ingénierie logicielle appliquées à la gestion de projets et d'organisations. Il repose sur des principes d'itération, de versionnement et d'amélioration continue, où l'efficacité prime sur la délibération. Transposé à l'action publique, il décrit une gouvernance fondée sur la maintenance et la performance plutôt que sur la décision politique.
 55. Pierre Rosanvallon, *Le Bon Gouvernement*, Paris, Seuil, 2015.
 56. Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
 57. Alain Supiot, *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Paris, Fayard, coll. « Poids et mesures du monde », 2015.
 58. KPI (Key Performance Indicator) : indicateur clé de performance utilisé pour mesurer l'efficacité d'une action, d'un service ou d'une politique.
 59. Ipsos, « 70 % des moins de 35 ans n'ont pas voté », enquête sur le premier tour des élections législatives de 2022, publiée le 12 juin 2022.
 60. Ipsos, « Profil des abstentionnistes : plus de 60% d'abstention chez les moins de 35 ans », étude post-électorale sur les élections européennes de 2024, publiée le 9 juin 2024.
 61. Anna Lippert, « Politique : comment l'extrême droite façonne le discours médiatique des autres partis en Europe », *L'Express*, 19 octobre 2025.
 62. ZFE (Zone à faibles émissions) : dispositif réglementaire interdisant progressivement la circulation des véhicules les plus polluants dans certaines zones urbaines, afin de réduire la pollution atmosphérique ; SNU (Service national universel) : programme mis en place en France en 2019, destiné aux jeunes de 15 à 17 ans, combinant engagement civique, apprentissage des valeurs républicaines et missions d'intérêt général ; DGFiP (Direction générale des finances publiques) : administration centrale du ministère de l'Économie et des Finances chargée de la gestion budgétaire, fiscale et comptable de l'État ; IA Act (Artificial Intelligence Act) : règlement européen en cours d'adoption visant à encadrer le développement et l'usage de l'intelligence artificielle selon un principe de proportionnalité des risques ; RGPD (Règlement général sur la protection des données) : cadre juridique européen, entré en vigueur en 2018, garantissant la protection des données personnelles et la transparence de leur traitement.
 63. Patrick Charaudeau, « Le discours populiste comme brouillage des enjeux politiques », *Le Philosophoire*, vol. 22, n°2, 2022, p. 107.
 64. Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), « Avis sur le projet de plateforme des données de santé (Health Data Hub) », délibération n° 2019-118 du 18 octobre 2019 ; ainsi que Cour des comptes, *La stratégie nationale pour le cloud : un virage à consolider*, rapport public thématique, juillet 2023. Ces rapports soulignent les risques liés à l'hébergement du Health Data Hub sur Microsoft Azure et, plus largement, à la dépendance de l'État français à des solutions de *cloud* opérées par des filiales de sociétés américaines soumises au *Cloud Act*.
 65. Lamia Kamal-Chaoui, « Pour que les zones à faibles émissions trouvent un écho favorable, il ne faut pas qu'elles soient perçues comme injustes », *Le Monde*, 7 avril 2025.
 66. Kimberle Crenshaw, *op. cit.*
 67. « Artificial Intelligence Act and regulatory sandboxes », Briefing, European Parliament Research Service, janvier 2022.
 68. RIA – Information System Authority, « Estonian open data portal », ainsi que : e-Estonia, « e-Services & registries – e-Governance & open data ».
 69. Aurélien Defer, « TikTok : une commission d'enquête parlementaire entend se pencher sur les effets psychologiques sur les mineurs de l'application », *Le Monde*, 13 mars 2025.
 70. « Balkans : tout le pouvoir aux plénums », *Lundi Matin*, n°25, 21 mars 2025.
 71. Danielle Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue : crises politiques et manifestations en France*, Paris, Éditions Aubier-Montaigne, « Collection historique », 1998.
 72. Pierre Favre et Michel Pigenet (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, 2012.

73. Olivier Fillieule et Fabien Jobard, *Politiques du désordre. La police des manifestations en France*, Paris, Le Seuil, 2020.
74. Manon Jack, « Le comptage des manifestants : la guerre des chiffres », [blog Mondes Sociaux](#), 16 juin 2025.